

Provinces Maritimes, la population, d'après le recensement de 1931, est d'environ 93 p.c. de naissance canadienne et dans le Québec cette proportion est de 91 p.c. Dans l'Ontario, par contre, cette proportion a baissé à environ 77 p.c.; au Manitoba, environ 66 p.c.; dans la Saskatchewan, environ 65 p.c.; dans l'Alberta, environ 58 p.c.; et dans la Colombie Britannique, environ 54 p.c.

Aux pages 135 à 142, inclusivement, de l'Annuaire de 1934-35, on a donné une analyse très complète des lieux de naissance du peuple canadien. Les tableaux publiés dans ces pages indiquent: la population classifiée par province de résidence et de naissance; la population de chaque province classifiée selon la naissance des parents; le nombre de gens nés au Canada classifiés d'après la naissance des parents, et l'origine raciale; la population rurale et urbaine, née en dehors du Canada, est classifiée d'après l'année d'arrivée au Canada.

Section 8.—Citoyenneté et naturalisation.

A chacun des quatre derniers recensements décennaux, 1901, 1911, 1921 et 1931, on s'est enquis de la citoyenneté de la population immigrée. Les instructions relatives données aux énumérateurs du recensement de 1931 paraissent à la page 143 de l'Annuaire de 1934-35.

Le tableau 17 traite de la citoyenneté des nés canadiens, des nés britanniques et des nés étrangers formant la population du Canada à la date du recensement de 1931. De toute la population née canadienne (8,069,261) 8,052,459 sont des nationaux canadiens et se répartissent comme suit: 8,051,142 personnes avec citoyenneté ininterrompue et 1,317 rapatriées et naturalisées. De toute la population née canadienne habitant le Canada à la date du recensement, 16,802 sont des aubains avec allégeance à quelque pays étranger—dans le cas des femmes généralement comme résultat du mariage. Le tableau de la page 143 de l'Annuaire de 1934-35 indique le pays d'allégeance de ces 16,802 Canadiens de nationalité étrangère.

Au recensement de 1931, 11.4 p.c. des personnes de naissance britannique et 45.2 p.c. de naissance étrangère n'avaient pas acquis domicile au Canada. L'Annuaire de 1934-35 donne à la page 144 une analyse plus détaillée que celle paraissant ci-dessous.

17.—Citoyenneté des nés canadiens, autres nés britanniques et nés étrangers habitant le Canada en 1931, par sexe, selon leur pays d'allégeance.

Nationalité.	Nés canadiens.			Nationalité.	Autres nés britanniques.		
	Total.	Hommes.	Femmes.		Total.	Hommes.	Femmes.
Nationaux nés canadiens.....	8,052,459	4,074,715	3,977,744	Nationaux canadiens nés britanniques.....	1,044,791	556,043	488,748
Avec citoyenneté ininterrompue.....	8,051,142	4,074,055	3,977,089	Par résidence.....	1,042,781	555,062	487,719
Rapatriés et naturalisés.....	1,317	662	655	Par rapatriement et naturalisation.....	2,010	981	1,029
Nés canadiens—étrangers (par renonciation ou mariage).....	16,802	1,286	15,516	Nés britanniques sans foyer permanent.....	135,426	74,687	60,739
Devant allégeance à:—				Nés britanniques devenus étrangers (par renonciation ou mariage).....	4,613	681	3,932
Pays européens ¹	5,991	92	5,899	Devant allégeance à:—			
Pays asiatiques.....	286	20	266	Pays européens ¹	1,625	154	1,471
Etats-Unis.....	10,477	1,170	9,307	Pays asiatiques.....	39	6	26
Autres pays.....	48	4	44	Etats-Unis.....	2,914	506	2,408
				Autres nationalités.....	42	15	27
Totaux, nés canadiens.....	8,069,261	4,076,001	3,993,260	Totaux, autres nés britanniques.....	1,184,830	631,411	553,419

¹ Le pays européen d'allégeance est donné à la page 144 de l'Annuaire de 1934-35.